

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent vingt-septième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi, 15 juin 2009 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**CONFIRMÉ LE 14 JUILLET 2009**

**Procès-verbal de la trois cent vingt-septième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 15 juin 2009 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.**

---

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat avec majeure en science politique		<b>X</b>
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	<b>X</b>	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique		<b>X</b>
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	<b>X</b>	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	<b>X</b>	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	<b>X</b>	
<b><u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u></b>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	<b>X</b>	
<b><u>SECRÉTAIRE :</u></b>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	<b>X</b>	

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 21 h 45.

---

### **1.- Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent vingt-sixième réunion
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Embauche d'un(e) bibliothécaire au Service de la bibliothèque
- 4.- Octroi de contrat de sous-traitance en « système intérieur » pour la réalisation des améliorations obligatoires prévues dans le cadre du projet de construction du campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais
- 5.- Octroi de contrat pour la fourniture et l'installation d'un système intégré de sécurité pour le campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais
- 6.- Prolongation du bail intervenu entre la Ville de Saint-Jérôme et l'Université le 23 octobre 2007 pour un local situé au 140, rue de la Gare à Saint-Jérôme
- 7.- Période d'information et questions
- 8.- Prochaine assemblée
- 9.- Levée de l'assemblée

### **2.- Procès-verbal de la trois cent vingt-sixième réunion**

#### **2.1 Adoption**

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Yves Dupont, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent vingt-sixième réunion, et ce, sans modification.

#### **2.2 Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent vingt-sixième réunion, les suites régulières ont été données.

### **3.- Embauche d'un(e) bibliothécaire au Service de la bibliothèque**

Suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de bibliothécaire (spécialiste en moyen et techniques d'enseignement) au Service de la bibliothèque, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de Madame Hélène Larouche, directrice au Service de la bibliothèque, Monsieur Daniel Godon, directeur adjoint au Service de la bibliothèque et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu vingt-trois candidatures et a retenu quatre candidatures pour une entrevue dont une s'est désistée.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Emanuela Chiriac à titre de bibliothécaire (spécialiste en moyen et techniques d'enseignement) au Service de la bibliothèque.

Madame Chiriac a obtenu une maîtrise en sciences de l'information (option gestion de l'information électronique) de l'Université de Montréal. Elle possède environ douze (12) ans d'expérience dans le domaine des sciences de l'information.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Yves Dupont, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 326-CX-1399 concernant l'embauche d'une bibliothécaire au Service de la bibliothèque de (**madame Emanuela Chiriac**); laquelle est jointe en appendice.

4.- **Octroi de contrat de sous-traitance en « système intérieur » pour la réalisation des améliorations obligatoires prévues dans le cadre du projet de construction du campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais**

Lors de la 329<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration tenue le 17 novembre 2008 (résolution 329-CA-4938), il a été résolu d'octroyer à la firme *VERREAULT INC.* un contrat de gérance de construction pour les travaux d'améliorations obligatoires requis dans le cadre du projet du campus de Saint-Jérôme, conformément à l'enveloppe octroyée à cette fin. Lors de la 330<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration tenue le 15 décembre 2008 (Résolution 330-CA-4954), il a été résolu d'approuver l'octroi du contrat pour la gestion des travaux d'améliorations obligatoires et de confirmer le pouvoir exclusif de l'Université à octroyer les contrats aux cocontractants. Une convention a été conclue entre *VERREAULT INC.* et l'Université du Québec en Outaouais. Cette convention stipule que *VERREAULT INC.* gère et coordonne à titre de mandataire de l'Université du Québec en Outaouais la réalisation des travaux d'améliorations obligatoires au campus de Saint-Jérôme.

En sa qualité de maître d'œuvre du chantier, *VERREAULT INC.* est aussi mandatée, au nom de l'Université du Québec en Outaouais, à conclure des contrats auprès des sous-traitants. Ces contrats doivent être préalablement autorisés par l'Université du Québec en Outaouais. Lors de la réunion du 2 mars 2009, le conseil d'administration a autorisé l'octroi de contrats pour la sous-traitance en « ventilation, climatisation, calorifugeage et balancement » (résolution 332-CA-4978) et en « électricité » (résolution 332-CA-4977). De plus, le vice-rectorat à l'administration et aux ressources a autorisé l'octroi de contrats en sous-traitance pour les autres travaux, dont la protection incendie, la plomberie, acier de structure pour les cloisons mobiles, le pré-achat de luminaires et les portes, cadres et quincaillerie, le tout conformément aux ententes avec *VERREAULT INC.*

Un appel d'offres a été tenu par *VERREAULT INC.* pour des travaux de « système intérieur ». Les offres ont été déposées au Bureau des soumissions déposées du Québec, selon les règles. Neuf (9) soumissionnaires ont déposé des offres, dont huit (8) ont été jugées conformes. Suite à l'analyse des soumissions, *VERREAULT INC.* recommande l'octroi du contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme « *Technique Acoustique (L.R. Inc.)* » au montant de 171 360 \$ (avant taxes).

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 326-CX-1400 concernant l'octroi de contrat de sous-traitance en « système intérieur » pour la réalisation des améliorations obligatoires prévues dans le cadre du projet de construction du campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais ; laquelle est jointe en appendice.

5.- **Octroi de contrat pour la fourniture et l'installation d'un système intégré de sécurité pour le campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais**

Les travaux de construction du campus de Saint-Jérôme devraient normalement être complétés en décembre 2009. Le Service des terrains et bâtiments de l'Université du Québec

en Outaouais prévoit l'intégration au bâtiment de plusieurs systèmes, dont un système intégré de sécurité. Ce système permet de faciliter la surveillance des lieux, favorise la sécurité des occupants et la gestion de l'accès aux locaux pour la communauté universitaire. Ce système de sécurité sera accessible par le personnel de Gatineau de manière à en faciliter le fonctionnement.

La fourniture et l'installation du système intégré de sécurité font partie des améliorations obligatoires du campus. Les travaux d'installation du système de sécurité doivent être faits pendant la période de construction. Ces travaux d'installation seront faits par la firme spécialisée, sous l'autorité de *VERREAULT INC.*, agissant à titre d'entrepreneur gérant pour l'Université du Québec en Outaouais.

Un appel d'offres a été lancé sur SÉAO, du 27 avril au 29 mai 2009, pour la fourniture et l'installation d'un système de sécurité (numéro d'appel d'offres : UQO-A0910-C118). Quatre (4) firmes ont déposé des propositions. Ces propositions seront évaluées par un comité d'évaluation. La recommandation du comité d'évaluation sera déposée en séance.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 326-CX-1401 concernant l'octroi de contrat pour la fourniture et l'installation d'un système intégré de sécurité pour le campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais; laquelle est jointe en appendice.

6.- **Prolongation du bail intervenu entre la Ville de Saint-Jérôme et l'Université le 23 octobre 2007 pour un local situé au 140, rue de la Gare à Saint-Jérôme**

L'achèvement des nouveaux locaux de l'Université à Saint-Jérôme étant prévue pour janvier 2010, il est nécessaire de prolonger la période du bail portant sur les locaux actuellement utilisés par l'Université au 140, rue de la Gare à Saint-Jérôme jusqu'au 31 décembre 2009. De plus, une option permettant de prolonger ledit bail pour une période additionnelle pourrait s'avérer nécessaire afin de parer à l'éventualité d'un retard dans la livraison de nos nouveaux locaux.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 326-CX-1402 concernant la prolongation du bail intervenu entre la Ville de Saint-Jérôme et l'Université le 23 octobre 2007 pour un local situé au 140, rue de la Gare à Saint-Jérôme; laquelle est jointe en appendice.

7.- **Période d'information et questions**

Aucune information n'est donnée.

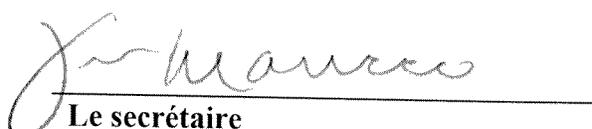
8.- **Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée aura lieu le 13 ou le 14 juillet 2009 et elle sera confirmée par le secrétaire général.

9.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Marlène Thonnard, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 22 heures.

  
Le président d'assemblée

  
Le secrétaire